

Moulin-Vert Conseil de Quartier



◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du jeudi 3 juillet 2025

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :



Monsieur Khaled BEN MOHAMED, Adjoint au Maire référent des conseils de quartier



Madame Sandra BAHRI, Conseillère municipale déléguée à la concertation de proximité



Madame Jeanne MOREL, chargée de démocratie locale

Excusé :



Monsieur Luc LADIRE, Adjoint au Maire référent des conseils de quartier



La séance s'est déroulée en présence de 18 habitant·es

ORDRE DU JOUR

- 1- Bilan des séances du Conseil de quartier ces 4 dernières années
- 2- Questions diverses

Le Conseil de quartier est ouvert à tous les habitant·es du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

Moulin-Vert Conseil de Quartier



RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

CONSEIL DE QUARTIER 3/07/25

Bilan du Conseil de quartier depuis 2021

- Données chiffrées
- Thématiques principales abordées en séances
- Un public engagé
- Projets concertés dans le cadre du Conseil
 - Fête de quartier
 - Restructuration du quartier par la SAIMV

Questions diverses

- Voirie
- Maison Sociale
- Travaux aux abords du CNRS
- Nuisances en provenance d'un data-center
- Communication des Conseils de quartier
- Arbres



Il s'agissait de la dernière séance du Conseil de quartier avant les élections municipales, prévues en mars 2026.

Moulin-Vert Conseil de Quartier



BILAN DU CONSEIL DE QUARTIER

 Mme BAHRI, élue déléguée à la concertation de proximité, rappelle le travail effectué dans le cadre de **l'Observatoire des conseils de quartier** afin de rendre ces instances de démocratie locale plus participative et inclusive. Ainsi, des **infographies** seront mises en ligne sur le site de la Ville pour permettre le suivi des projets en cours et à venir de chaque quartier concerné.

Par ailleurs, elle précise que, compte tenu de la période de réserve pré-électorale, cette **séance constitue le dernier Conseil de quartier avant les élections municipales prévues en mars 2026.**

Pendant la période de réserve pré-électorale, des mails d'informations seront envoyés régulièrement afin de tenir informés les habitant·es de l'état d'avancement des projets en cours et apporter des réponses aux questionnements manquants.

 Une habitante explique ne pas avoir d'adresse e-mail.

 Madame BAHRI explique qu'un envoi par courrier postal est déjà prévu pour les habitant·es ne disposant pas d'adresse e-mail mais, à condition de communiquer au service leur adresse si ce n'est pas déjà fait.

 Monsieur Ben Mohamed ouvre la séance et présente les excuses de Monsieur Ladire, retenu par d'autres obligations. Il donne la parole au service Vie de quartier pour la **présentation du bilan des séances du Conseil de quartier.**

 Mme BAHRI rappelle enfin que la diapositive présentée sera mise en annexe du Compte-rendu après quelques modifications liées à la lisibilité du contenu.

• **Données chiffrées sur le Conseil de quartier du Moulin Vert**

 Madame MOREL explique que **depuis décembre 2021, 11 séances** du Conseil de quartier du Moulin Vert se sont tenues, soit **3 séances par an en moyenne**. Les séances regroupaient **en moyenne 24 habitant·es**.

Selon les séances, la participation des habitant·es était variable.

• **Thématiques principales**

Voici les **thématiques principalement abordées lors des séances** :

- Voirie et circulation
- Propreté
- Tranquillité publique
- Fête de quartier

Moulin-Vert Conseil de Quartier



- Vivre-ensemble
- Projet de réhabilitation de la SAIMV
- Patrimoine arboré dans le quartier
- Actions municipales pour limiter les coûts du chauffage
- Sécurisation des abords de l'école Paul Langevin
- Devenir de la Maison Sociale et des pavillons murés
- Plan Local d'urbanisme intercommunal
- Transports et mobilités
- Actions municipales en faveur des personnes en situation de handicap
- Commerces et attractivité

• **Un public engagé**



Depuis 2021, le Conseil de quartier du Moulin Vert repose sur un **noyau solide d'habitant-es mobilisé-es**.

Bien que variable, la participation y est soutenue. Madame MOREL souligne l'**engagement** et la **curiosité** des **habitant-es** pour une **diversité de sujets**. Elle mentionne également l'organisation de certain-es habitant-es au sein de **collectifs** (*Amicale de locataires des collectifs du Moulin Vert*).

• **Projets concertés dans le cadre du Conseil de quartier et à poursuivre**

- **Fête de quartier du Moulin Vert**



Madame MOREL explique que le service Vie de quartier accompagne les habitant-es dans la préparation de la fête de quartier du Moulin Vert depuis 2023, proposant de l'ingénierie organisationnelle, administrative et logistique. Discuté à plusieurs reprises en Conseil de quartier, cet événement co-construit avec les habitant-es, prend plus spécifiquement forme à travers la **constitution d'un comité d'organisation**.

Ce dernier a notamment été porté par l'*Amicale des collectifs de la Cité du Moulin Vert* jusqu'en 2024.

En 2025, l'association Une Action, Un Espoir a pris le relais dans l'organisation.

Cette année, la fête s'est déroulée samedi 28 juin, sur le terrain de la SAIMV, rue Camille Juglar.

Lors de cette dernière édition, ce moment festif et convivial a rassemblé de nombreuses personnes. Un barbecue a été tenu toute la journée par l'association *Une Action, Un Espoir*.

Au programme : des structures gonflables, des stands de restauration, une dizaine de stands (associatifs, animations...) et pour clôturer la journée, une séance de cinéma en plein air organisée par l'association *Une Action, Un Espoir*.

Moulin-Vert Conseil de Quartier



 Monsieur BEN MOHAMED souligne la **diversité des stands présents lors de la fête** (sensibilisation au tri des déchets et atelier d'autoréparation de vélos par exemple). Il mentionne sa présence ainsi que celles de Monsieur le Maire et Monsieur LADIRE lors de cet événement. Il évoque également la fête de quartier du Plateau ayant eu lieu le samedi 14 juin.

 Un **débat s'engage concernant l'organisation de la fête de quartier cette année**. Il est notamment question de la sécurisation de l'événement (structures gonflables, feux d'artifice), du manque de dimension intergénérationnelle, ainsi que des rôles respectifs de l'association *Une Action, un espoir* et de la Ville.

 Monsieur BEN MOHAMED explique qu'à sa demande, afin d'encourager notamment la participation des locataires des pavillons à la fête de quartier, **un mail d'invitation avait été envoyé à tous les participant·e·s du Conseil de quartier**.

 Madame BAHRI explique que les fêtes de quartier s'inscrivent dans un objectif de **vivre-ensemble et contribuent au lien social**. Elle rappelle que le comité d'organisation est ouvert à toutes et tous (associations, habitant·es, participant·es au Conseil de quartier ou non), que l'objectif étant de construire un événement qui reflète les envies et les idées des habitant·es du quartier.

 Madame MOREL rappelle que la **Ville n'avait pas été informée de l'organisation de feux d'artifice, et qu'elle n'encourage pas les habitant·es à en organiser de manière autonome**.

Elle souligne que la mairie accompagne les fêtes de quartier lorsque celles-ci s'inscrivent dans une dynamique collective et citoyenne existante.

L'édition de cette année a représenté un véritable défi en raison du passage de relais entre *l'Amicale des collectifs de la Cité du Moulin Vert* et l'association *Une Action, Un Espoir*, qui a accepté d'assurer l'organisation du côté des habitant·es. Madame MOREL insiste sur l'engagement en temps et en énergie que représente une telle responsabilité.

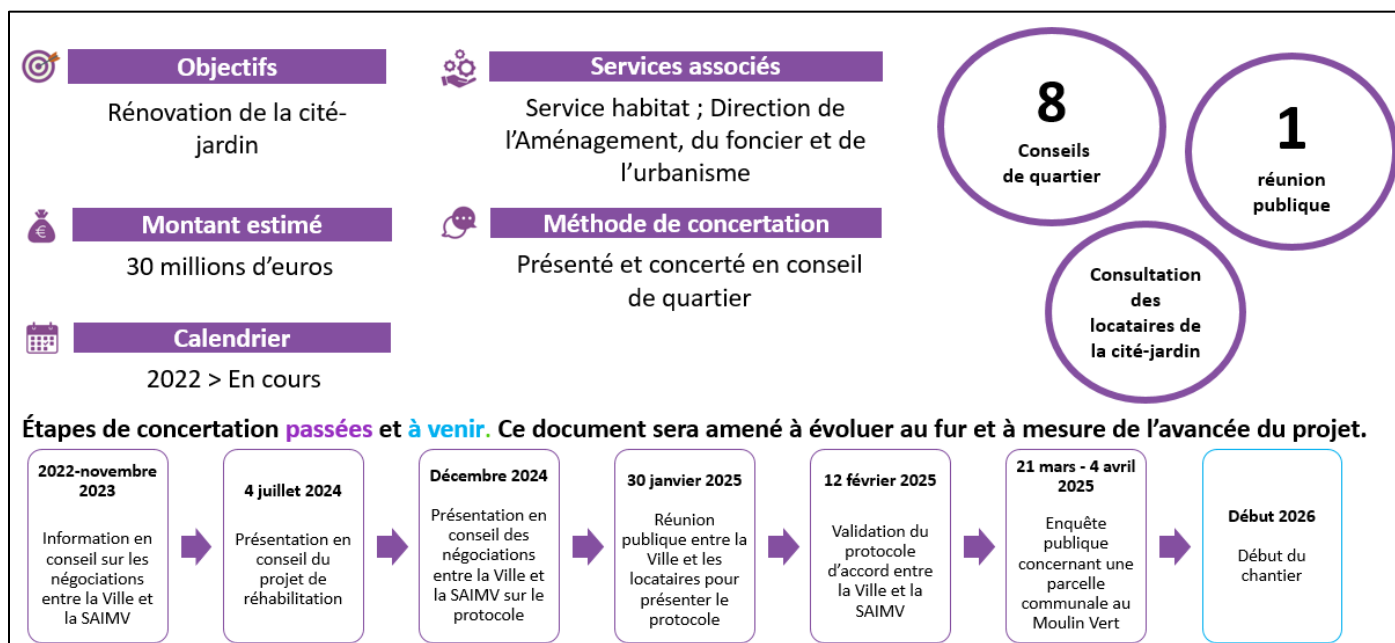
Par ailleurs, **afin d'étoffer et de diversifier le comité d'organisation, un appel à volontaires avait été lancé lors de la dernière séance du Conseil de quartier en avril 2025**. À cette occasion, la date de la prochaine réunion de préparation avait également été annoncée.

- **Projet de restructuration du quartier du Moulin Vert**

 Madame MOREL explique le **rôle de la Ville dans le dialogue avec la SAIMV**, ayant mené au projet de réhabilitation et de construction dans la cité du Moulin Vert.

Dans le cadre de ce projet, il est prévu que la SAIMV construise **3 nouveaux bâtiments** et détruise **11 pavillons actuellement murés**. L'ensemble des collectifs sera réhabilité. Une délivrance du permis de construire au bailleur social est espérée avant la fin d'année 2025. **D'ici le premier trimestre 2026**, les travaux de réhabilitation des collectifs et de démolition des 11 pavillons murés devraient avoir commencés.

Moulin-Vert Conseil de Quartier



• Rachat de pavillons par IDF Habitat

Des habitant-es signalent le manque d'informations concernant la **vente par la SAIMV de ses pavillons**. Ils évoquent une réunion publique, en présence de Monsieur le Maire et de Monsieur Ladire, au cours de laquelle il aurait été annoncé que des informations sur ce sujet seraient communiquées aux habitant-es d'ici juin 2025.

Monsieur BEN MOHAMED explique que la SAIMV, après avoir vendu 83 pavillons à IDF Habitat, est toujours en cours de négociation pour la vente de ses autres pavillons. **Il rappelle que la Ville souhaite que ces pavillons restent dans le parc social, et qu'ils soient, dans l'idéal, cédés au même bailleur social.**

Monsieur AFFLATET, conseiller municipal d'opposition, évoque le Conseil municipal du 18 juin, lors duquel le déclassement par anticipation et la cession de la parcelle communale cadastrées BD n°430, située à cheval entre les rues Maurice Coquelin et Frédéric-Mistral a été discuté. Ce déclassement entraînerait la destruction d'arbres. Il s'interroge sur la capacité de la Ville à envisager un déplacement de l'implantation des futurs immeubles, afin de préserver les arbres existants. Monsieur AFFLATET se demande ce que fait la SAIMV de l'argent perçu via les loyers et s'interroge sur la politique de vente des pavillons, qu'il juge sous-évalués.

Des habitantes se plaignent de ne pas avoir été suffisamment écoutées dans le projet de restructuration du quartier. Elles considèrent **qu'il n'est pas normal que le bailleur social laisse les pavillons se dégrader**. Jugeant insatisfaisante la réhabilitation des résidences de la SAIMV à Thiais, elles s'inquiètent de la qualité des travaux à venir à Vitry et espèrent que la Ville assurera un suivi attentif du chantier.

Monsieur BEN MOHAMED explique qu'une **réunion publique au lieu le 30 janvier 2025 pour présenter aux habitant-es le protocole d'accord entre la SAIMV et la Ville**. A cette occasion, les remarques des habitant-es ont été

Moulin-Vert Conseil de Quartier



écoutées. Concernant le devenir des arbres dans le cadre de l'opération menée par la SAIMV, Monsieur BEN MOHAMED explique que 34 arbres seront abattus et 180 replantés.



En dehors de la fête de quartier du Moulin Vert et du projet de restructuration du quartier, des habitantes se demandent quelles ont été les actions municipales au Moulin Vert depuis 2021.



DIVERS

• Sur les questions de voirie



Monsieur BEN MOHAMED présente les interventions de voirie prévues dans le quartier :

- Afin d'améliorer la visibilité du « céder le passage » à l'intersection avec la rue de France, un **panneau « céder le passage » en amont du croisement va être installé rue Pauline Lacroix.**
- **Concernant le manque de visibilité de la priorité à droite au croisement des rues trois Frères Mimerel et Contes de Fées**, souvent prise à tort pour un « céder le passage », **des comptages de vitesse ont été commandés et mis en place par la Ville.** Elle est en attente de résultats pour savoir quelle solution serait la plus adaptée.
- **L'installation de deux ralentisseurs coussins berlinois sont à l'étude en vue d'une installation rue de France, au niveau de la Maison Sociale.** En effet, c'est à cet emplacement que les comptages de vitesse ont mis en évidence l'accélération des véhicules.



Plusieurs questions de voirie sont signalées par les habitant·es sur la **rue Julian Grimaud** :

- Un habitant signale la vitesse élevée des véhicules au niveau du virage entre les numéros 229 et 227 de la rue. Un accident aurait eu lieu il y a deux semaines à cet endroit.
- Une habitante demande un renforcement de la patrouille de la Police Municipale, des personnes sans domicile fixe vidant les poubelles en soirée.
- Un habitant souligne la circulation de poids-lourds dans la rue et l'étroitesse des trottoirs. Cette rue ne pourrait-elle pas être en sens unique ?



Monsieur BEN MOHAMED rappelle que la Police Municipale ne travaille pas en soirée et qu'il est nécessaire de s'adresser à la Police Nationale pour ce type de demande.



Un habitant évoque la vente de la moitié d'un pavillon au croisement des rues des Jardins et du Moulin Vert et demande des précisions.



Une habitante demande à ce qu'un panneau limitant la vitesse à 50km/heure soit installé rue Eugène Derrien, en direction de Thiais, les véhicules roulant vite selon elle. Elle signale des fissures sur deux murets situés à proximité d'un poste EDF et de la résidence Les Frênes, rue Eugène Derrien, non loin de l'intersection avec la rue Gérard Philippe.

Moulin-Vert Conseil de Quartier



Un accident rue Gérard Philippe, à proximité de l'école Paul Langevin, aurait abîmé les croix de Saint-André. Afin d'éviter que les enfants ne se blessent, il est demandé à ce qu'elles soient réparées. Enfin, elle mentionne un problème déjà évoqué avec Valdevy, avec Monsieur LADIRE et Monsieur KONATE concernant une clôture abîmée, qui présenterait un risque pour les enfants.

 Rue du Petit Poucet, un habitant estime qu'en raison du mauvais état du trottoir, une personne en situation de handicap est tombée, la conduisant à passer plusieurs jours à l'hôpital. Il demande une réfection des trottoirs dans le quartier.

 Une habitante salue la réfection du trottoir rue des Jardins.

 Rue Pauline Lacroix, les habitant·es estiment que le passage piéton est situé trop proche de l'intersection avec les rues de France et Camille Risch, rendant la traversée dangereuse. Ils souhaitent un déplacement du passage piéton.

 Rue de France, une habitante trouve qu'en vieillissant, les constructions en bois se dégradent visuellement.

 Une habitante estime que la chaussée du rond-point aux abords du square Jean de la Fontaine est détériorée et demande si une réfection est prévue.

 Madame BAHRI précise que les services étudieront ces demandes et les réponses seront apportées par mail et en ligne sur le site internet de la Ville à la rubrique « Conseil de quartier ».

• Fête du Lilas 2025

 Une habitante se demande pourquoi les majorettes ne défilent plus dans le cortège ?

 Monsieur BEN MOHAMED dit ne pas savoir quelle en est la raison mais explique qu'un défilé a toujours lieu.

• Rachat de la Maison Sociale par la Ville

 Il est demandé où en est la procédure de rachat de la Maison Sociale par la Ville.

 Monsieur BEN MOHAMED explique que la **Ville et la SAIMV se sont engagées sur la cession/acquisition de la Maison Sociale par la Ville à 1€ symbolique, dans le protocole d'accord signé en mai 2025.** D'ici le premier trimestre 2026, l'acquisition devrait être approuvée par le Conseil Municipal puis signé par le bailleur et la Ville.

• Travaux à proximité du CNRS

 Les habitant·es s'interrogent sur la construction d'un immeuble à proximité du CNRS, 10 rue Georges Urbain.

 Les services seront sollicités sur cette question.

Moulin-Vert Conseil de Quartier



• Nuisances en provenance de l'établissement de data-center Scaleway DC3

 Les habitant·es **signalent de nouveau les nuisances sonores en provenance de l'établissement de data-center Scaleway DC3**, autour du numéro 61 de la rue Julian Grimaud. Des travaux de gros œuvre semblent en cours. Ils n'auraient pas été informés ni consultés pour la réalisation de ces travaux. Ils se demandent qui est propriétaire de ce bâtiment. Ils signalent l'abattage de trois arbres dans le cadre du chantier.

 Madame BAHRI rappelle la réponse apportée dans le compte-rendu de la précédente séance, le 9 avril. Il s'agit d'un **établissement inscrit au registre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**. Ces installations relèvent exclusivement de la compétence du préfet, et non du Maire.

De ce fait, c'est le préfet qui a la compétence de réaliser les contrôles, d'accorder et de retirer les autorisations d'activité. Le service en charge du suivi des ICPE est le service technique d'inspection des Installations classées à la DRIEAT Île-de-France (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports).

Pour signaler de nouvelles nuisances, il est possible de saisir la DRIEAT via leur [formulaire de réclamation](#).

Madame BAHRI encourage les habitant·es à **signaler ces nuisances de manière collective**, afin de renforcer l'impact de leur démarche.

 Monsieur BEN MOHAMED ajoute qu'il se renseignera de son côté. Les services seront également sollicités sur cette question.

 Monsieur AFFLATET, conseiller municipal d'opposition, fait valoir que la délivrance des permis de construire par la Ville devrait lui permettre d'être informée sur la nature des travaux engagés.

• Communication des Conseils de quartier

 Une habitante se demande pourquoi les locataires de sa résidence n'ont pas reçu l'invitation pour la séance du Conseil de quartier et souligne le manque d'affiches de communication.

 Une habitante rappelle que les séances des Conseils de quartier sont annoncées dans « Vitry le mensuel » ainsi qu'en ligne. Elle explique que les affiches ont un coût non négligeable pour la Ville et qu'il lui paraît normal qu'elles soient en nombre limitées dans le quartier.

 Madame BAHRI ajoute que des boîtages spécifiques ont pu être organisés pour certaines séances du Conseil de quartier mais que cela représente un coût. De nouveaux boîtages pourraient être envisagés. Elle rappelle toutefois, qu'un travail sur la communication reste à améliorer notamment à travers les travaux rendus en Observatoire des Conseils de quartier.

Elle rappelle également, que la communication doit rester collective et que chacun·e doit aussi communiquer autour de lui, il en va de la motivation de chacun·e.

Moulin-Vert Conseil de Quartier



ON RÉPOND À VOS QUESTIONS

- **Devenir des arbres situés sur le périmètre de l'opération de réhabilitation de la SAIMV**

Les aménagements prévoient un **traitement paysager** avec des plantations d'arbres, des chemins paysagers (2300 m² d'espaces verts en plus par rapport à l'existant).



REMARQUE DES HABITANT·ES

Suite aux concertations menées dans le cadre de l'observatoire des conseils de quartier, et afin de rendre les comptes rendus plus participatifs, les habitant·es disposent d'un délai d'un mois après leur publication sur le site de la Ville pour émettre leurs remarques (500 signes maximum, soit environ 80 mots).

Aucune contribution n'a été apportée pour ce compte-rendu.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit seront ajoutées lors de mails d'informations réguliers, ainsi qu'en ligne sur le site internet de la ville à la rubrique « conseil de quartier », durant la période de réserve pré-électorale.
